



Réunion du 03 mai 2007 tenue à LA SEMEUSE NICE

La séance débute à 20 h 30. Le Président VASSALLO remercie le Club de La Semeuse de nous recevoir dans ses murs.

Appel des membres :

Présents : Mesdames ANGLADA, DEWARLIN COURT

Messieurs BERNIER, BOURGUIGNON, CORNIGLION, ESPIEU,
IONNIKOFF, LONGETTI, PERRET, SAVELLI,
TOUSSAINT, VASSALLO

Excusés : Madame SAVELLI
Messieurs RISSO, TACAILLE

Invité : Eric LABRUNE - CTF

Clubs représentés :

LE **CANNET** COTE D'AZUR - ASPTT/SC **GRASSE** - SC **MOUANS SARTOUX** -
LA SEMEUSE **NICE** - **NICE** CPC - ES **VILLENEUVE-LOUBET** - STELLA SPORT
MENTON - C.C.C.F **NICE** - AS **VENCE** TT.

Ordre du jour :

- Calendrier et organisation des compétitions
- CR des Commissions
- Infos et questions diverses

◆ ◆ ◆

Approbation du CR du 05 Avril 2007 :

Le CR est approuvé à l'unanimité.

◆ ◆ ◆

Calendrier : **RAPPEL**

ATTENTION AUX MODIFICATIONS DE LIEUX

Finales par catégories : CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL

🔗 B à J samedi 26 mai 2007 gymnase Descazes à ROQUEBRUNE CM
🔗 SM / SD dimanche 27 mai 2007 gymnase Descazes à ROQUEBRUNE CM
🔗 Juges – arbitre Christophe CORNIGLION assisté de Joëlle ANGLADA

🔗 Délégués du CDAM pour la remise de récompenses :

- Gérard LONGETTI le samedi
- Michel VASSALLO le dimanche.

CHALLENGE FEMININ

samedi 05 mai 2007 **gymnase Raoul Dufy à NICE**
🔗 Juges – arbitres Olivier PERRET et Nikita IONNIKOFF

TITRES DEPARTEMENTAUX

dimanche 13 mai 2007 gymnase Raoul Dufy à NICE

🔗 Gérard LONGETTI sera délégué du CDAM pour la remise de récompenses

FINALES COUPE DES A-M

dimanche 13 mai 2007 gymnase Raoul Dufy à NICE

🔗 Gérard LONGETTI sera délégué du CDAM pour la remise de récompenses



Point sur les compétitions :

- Championnat par équipe:

Rendez vous pour les équipes premières de poules le dimanche 13 Mai au CPC NICE :

- 10 h 00 la D3
- 14 h 30 PR à D2

- Interclubs :

Le responsable de l'épreuve nous signale que malgré tous ses efforts il lui est pratiquement impossible d'arriver à grouper les remises de récompenses.

- 3 équipes de plus que l'année dernière
- JPE sera le délégué du CDAM pour la remise de récompenses

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : Chemin de Valbois, 06330 ROQUEFORT LES PINS

Tél : 04.93.77.16.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

- **Coupe des AM :**

- Les finales étaient prévues le 13 mai en même temps que les titres départementaux mais certaines équipes se trouvent à jouer les 2 finales. Il sera donc proposé une autre date pour ces finales.
- Jean Yves BOURGUIGNON, le responsable de l'épreuve, nous relate des faits qui ne sont pas en cohérence avec l'état d'esprit de cette compétition.

En effet une équipe du GSEM s'est qualifiée pour les finales en gagnant 2 matches « **par forfait** » et une défaite. Il a été impossible de s'entendre avec cette équipe afin que les matchs soient joués à des dates différentes de celles proposées.

Il est rappelé que la formule de cette compétition est avant tout conviviale et que cette saison a été un peu gâchée par de tels comportements.

Jean Yves BOURGUIGNON prévient d'ores et déjà les clubs que les règlements seront modifiés pour la saison prochaine pour qu'une telle situation ne se reproduise plus !

CR des Commissions :

- **Clubs :**

- Gérard LONGETTI, Président de la Commission rappelle que Jean Pierre ESPIEU et lui même (Jean Pierre représentant le Département et lui la Ligue) ont participé à une journée de travail avec les principaux responsables de la branche formation des dirigeants (comme annoncé dans le CR d'avril).

Cette réunion avait lieu au siège de la Fédération le 21 avril dernier et consistait en une réflexion sur les actions de la saison à venir en matière de formation des dirigeants. *CR de cette réunion en annexe 3.*

- **Jeunes et Technique :**

- Olivier PERRET nous informe qu'il a possibilité d'engager 3 équipes (une équipe de garçons en plus) pour les Intercomités à PERPIGNAN fin Juin, pour un coût pas beaucoup plus élevé.

De plus il a été rajouté la catégorie « - 9ans ». Là encore on pourrait envoyé une équipe qui tienne la route.

Les membres du comité directeur sont d'accord à l'unanimité.

- **Financière :**

- Christophe CORNIGLION, Trésorier Général, avait demandé qu'on mette à l'ordre du jour de cette réunion les dettes des clubs vis-à-vis du CDAM.

Il nous donne un document relatif à une simulation de pénalités de majoration pour les clubs qui paieraient leurs factures de licences et d'engagements d'épreuves en retard. A la vue de ce document il se trouve qu'en fin de saison les clubs se verraient imputer jusqu'à 40 % du montant de leurs dettes.

Un débat s'ensuit devant l'énormité des chiffres.

Intervention d'Oleg IONNIKOFF, Président du NICE CPC, qui ne pense pas que la « répression et sanctions » feront avancer le développement de notre discipline. Il pense au contraire qu'il faut encourager les clubs qui oeuvrent pour faire avancer le Ping !

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : Chemin de Valbois, 06330 ROQUEFORT LES PINS

Tél : 04.93.77.16.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

Réponse de Christophe CORNIGLION, trésorier du CDAM :

Le CDAM n'est pas le banquier des clubs, ce qu'il fait toutefois pendant des années.

Intervention de Jean Pierre ESPIEU, Président de l'AS VENCE TT, mais aussi membre du CDAM qui ne comprend pas qu'au 5 avril les clubs soient en dettes de + de 10.000 €

Réponse de Christophe CORNIGLION, trésorier du CDAM :

Les dernières factures ont été éditées le 04 avril, la réunion avait lieu le 5. Ce qui ont payés leurs factures après cette date là ne sont pas comptabilisés dans le tableau qui est donné dans le CR d'avril.

Intervention de François SAVELLI, Président du SC MOUANS SARTOUX, mais aussi membre du CDAM, qui informe que lorsqu'il était trésorier du CD, puis de la Ligue, sur les imprimés de réaffiliation il y avait un encart que devaient signer les clubs, et les engageait à régler leurs factures sous 15 jours. Et il n'y a jamais eu de pb. Pourquoi cet encart a-t-il disparu ?

Après un débat quelque peu animé, il est proposé:

- d'une part le principe de la majoration pour les mauvais payeurs avec un barème constant (et non évolutif comme dans la simulation) ;
- d'autre part le principe d'une récompense pour les clubs qui favorisent le développement de notre discipline (critères à définir car les effectifs ne peuvent pas être le seul critère pris en compte,)

Tous les membres présents à cette réunion donnent leur accord pour qu'un article soit rajouté au règlement intérieur dans ce sens et une concertation par mail sera menée pour pouvoir proposer à l'AG les modalités de ces deux propositions (majoration et récompenses).

La prochaine réunion du CDAM ne sera consacrée qu'à l'organisation de l'AG de juin. Cette question fera partie de l'ordre du jour.

Infos et questions diverses :

🗣️ **Michel VASSALLO** informe :

- que le CDOS des AM a acheté 2 tables neuves qu'il mettra à disposition lors des manifestations qu'il organise :

↳ les 12 et 13 mai pour la fête du MIN. C'est Lucian TAUT, l'entraîneur de la SEMEUSE qui animera le stand de Tennis de Table. Le CDAM lui versera 100 € + les frais de véhicules pour les 2 jours sous forme de défraiement.

Voté à l'unanimité

↳ la Caravane du Sport qui va fonctionner certains week-end de juillet et août comme chaque année (*hébergement et nourriture pris en charge par le CDOS*).

Une annonce va être passée par la Secrétaire Générale pour les entraîneurs brevetés d'Etat (1^{er} niveau au moins). Pour les intéressés contacter le Président directement au 06.20.05.67.48.

- CANNES Jeunesse a également demandé la participation du CDAM dans les écoles de CANNES comme chaque année. Pour les intéressés contacter le Président directement au 06.20.05.67.48.
 - Il demande enfin que soit précisées les modalités de la commémoration des 40 ans d'existence du CDAM.
- ↳ Christophe CORNIGLION à cette occasion nous montre quelques trophées, portes clés etc... qu'il a emprunté à COUPE D'AZUR. Les membres du CDAM tombent d'accord sur certains modèles. Rien ne sera révélé des récompenses, pour laisser intact la surprise des 40 ans.

🗨️ **Secrétaire Générale :**

- Préparation de l'AG, même si elle n'est que le 16 juin cette année, les comptes rendus et rapports de commissions doivent lui être remis **avant le 31 mai 2007**.
Format A4 informatique sans présentation aucune.

🗨️ **Nikita IONNIKOFF :**

- nous donne les dates de mutations ordinaires cette année : du 23 mai au 14 juin 2007. Les imprimés sont téléchargeables sur le site de la FFTT.

Il précise aussi que dorénavant pour les mutations exceptionnelles (après le 14 juin) le changement de domicile du joueur (*à condition que la distance soit supérieure à 30 km*) devient une cause valable de mutation.

- Il nous rappelle que les Jeux des Petits Etats se déroulent à MONACO du 4 au 11 juin 2007. Il a une réunion le 10 mai prochain.



Les points ordinaires de la réunion ayant été abordés, il convient maintenant de passer à l'ordre du jour extraordinaire.

Débat sur le rapprochement Ligues CA et Provence

Comme prévu ce débat avait pour but de dégager, de la part des dirigeants de clubs des AM, un avis consensuel et le plus homogène possible sur le sujet.

Etaient donc invités tous les présidents de clubs. Sur les 27 clubs des AM, seulement 3 (hors membres du CDAM) étaient présents :

- Mme PAOLANTONACCI représentant le CCCF
- Stéphane MUZZIN – Président de l'ASPTT / SC GRASSE
- Oleg IONNIKOFF – Président du NICE CPC

11 clubs des AM sont concernés par le championnat de R1.

Le débat s'appuie sur un courrier que Philippe VINCENSINI, Président de la Ligue a envoyé par mail aux membres de la Ligue, la majorité étant aussi membres du CDAM ;

Gérard LONGETTI mène le débat.

Il se dégage rapidement l'idée que le rapprochement entre les deux Ligues pourrait être envisagé et étudié consciencieusement (administratif et sportif) dès lors qu'il sera « préparé » dans de bonnes conditions sans précipitation.

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : Chemin de Valbois, 06330 ROQUEFORT LES PINS

Tél : 04.93.77.16.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

Olivier PERRET, qui a rencontré récemment le Président de la Ligue de Provence, nous signale l'avoir informé du ressenti des AM sur le sujet.

Après maintes discussions, il ressort les points suivants :

- pas d'urgence ni à faire une R1 commune ni à faire une fusion avec la Provence pour la saison prochaine, voire l'olympiade prochaine.
- que la R1 commune n'arrangerait que les clubs du Var et beaucoup moins ceux des AM.
- beaucoup de jeunes jouent en régionale. Attention au refus des parents de les envoyer à + de 2h de route jouer un dimanche à 14 h 30 (comme proposé dans le mail de Philippe VINCENSINI)
- côté financier, Philippe VINCENSINI annonce une subvention de 25 à 30.000 € du Conseil Régional en cas de fusion. Actuellement la Ligue CA reçoit 6.000 € et la Provence 4.500 € Aucune garantie financière qu'après fusion ça ne fasse pas toujours que 10.000 €

Il est décidé de proposer l'organisation d'un « colloque » - en début de saison prochaine, réunissant les membres des CD des six départements + des deux Ligues, pour débattre des problèmes administratif et financier avant tout, (le côté sportif suivra de lui même) - avec constitution de groupes de travail pour aborder de manière précise tous les sujets qui vont se dégager de cette réflexion/débat et travailler tous ensemble en bonne intelligence.

Il est donc tout naturellement demandé à la Ligue que soit abandonnée l'idée de demander aux clubs de CA, lors de l'AG de Ligue du 23 juin 2007, de se prononcer sur un rapprochement sportif au niveau de la R1, celui ci faisant partie des nombreux points à régler lors du rapprochement global.

Michel TOUSSAINT, le délégué du CDAM auprès de la Ligue, va élaborer un CR de cette réunion (qu'il va nous soumettre par mail) qui sera transmis au Président de Ligue et commenté en réunion de Ligue samedi prochain.



Plus aucun point n'étant soulevé la séance est levée à 00 h 30.

La prochaine réunion sera réservée aux seuls membres **du comité directeur** se tiendra :

LE MERCREDI 30 MAI 2007 à 20 h 30 **A LA SALLE DE LA SEMEUSE**

Ordre du jour :

- Point sur l'AG du 16 juin.

Le Président

Michel VASSALLO

La Secrétaire Générale

Joëlle ANGLADA

ANNEXES : 1 - annuaire Internet
2 - feuille de présence
3 - CR de la réunion club des dirigeants